

# GESTION DES EAUX, EFFLUENTS ET LIQUIDES DANGEREUX : ÊTES-VOUS EN CONFORMITÉ ?

Vérifiez le contexte réglementaire de votre activité et renforcez votre performance environnementale

PTN34

## NOTRE RÉPONSE

Évaluation de vos pratiques et vérification de votre conformité réglementaire. Au besoin, proposition d'un plan d'action pour vous mettre en accord avec la législation et réduire votre impact sur l'environnement



### Un état des lieux environnemental

- Visite de l'entreprise et de ses installations
- État des lieux des procédures et des situations à risques



### Un plan d'action hiérarchisé

- Restitution d'un rapport de diagnostic avec préconisations et pistes d'amélioration
- Proposition d'un plan d'action (étude préalable, matériel, travaux)
- Dans la mesure du possible, assistance au montage d'un dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

## LES ATOUTS DE L'OFFRE

### Sécurité

Réduire le risque de non conformité et des sanctions associées

### Engagement sociétal

Démarche simple, orientée progrès et destinée à réduire votre impact environnemental

### Un prérequis

pour l'éligibilité à certaines aides régionales

## AVIS D'EXPERT

### Christophe BEURNÉ

Conseiller Développement Durable - CCI Alsace Eurométropole

« Toute activité repose sur un contexte réglementaire, parfois complexe voire opaque pour certains chefs d'entreprises. Le diagnostic répond à cette difficulté, il fournit une vision claire de la situation, des axes de progrès et des étapes associées : diagnostic expert, étude de faisabilité, travaux, investissements matériels, possibilités de financement. »

## COÛT

Coût de la prestation  
**1 200 € HT**

Prise en charge totale  
par l'Agence de l'eau  
Rhin-Meuse

Coût pour l'entreprise  
**0 € HT**

## POUR ALLER PLUS LOIN !

Réduire ses factures matière et déchet

Préservez votre activité des risques climatiques

Prévention et gestion des risques professionnels : où en est votre entreprise ?

## NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole soutient chaque année les projets de 4000 dirigeants et 2000 créateurs et repreneurs.

Nous proposons depuis 25 ans un large champ d'expertises : gestion des risques professionnels, réduction des consommations d'énergie, mise en place de plans climat et de dispositifs d'économie circulaire...

CONTACT



Christophe BEURNÉ  
Conseiller Développement Durable  
+33 3 89 66 78 27  
c.beurne@alsace.cci.fr



[www.alsace-eurometropole.cci.fr](http://www.alsace-eurometropole.cci.fr)